Appel à candidature

Le Grand ménage - OFF

19 et 20 avril 2025 à LA TOUR D'AIGUES

INFORMATIONS

1 - Le OFF du Grand ménage de Printemps 2025

Le Grand ménage de printemps est né en 2015. Dès sa première édition, il a connu un succès important qui ne s'est jamais démenti.
Le festival a sans cesse évolué depuis sa création passant de 3 à 7 jours, s'étendant sur plusieurs communes du sud Luberon, et accueillant plus de spectacles. Les spectateurs souhaitant profiter de ces premiers beaux jours du printemps, forment un public fidèle années après années.
Avec près de 10 000 spectateurs en 2024 et certainement plus en 2025, l'équipe du festival souhaite offrir plus de diversité dans sa proposition.

2 - Critères pour participer

Les compagnies/artistes participent à la manifestation de leur propre initiative. Elles auto-constituent le "Grand ménage - OFF" en proposant des spectacles/actes artistiques issus des arts de la rue et prenant en compte l'espace public.
Pour participer vous devez déposer une candidature auprès de l'organisation du festival. (voir ci-dessous)
Nous acceptons toutes les formes et esthétiques artistiques créées pour l'espace public, à l'exception des concerts de musique amplifiée.
Le "Grand ménage - OFF" est ouvert uniquement aux compagnies professionnelles.
La durée des spectacles proposés ne doit pas dépasser une heure.
Le montage et le démontage ne doivent pas excéder une heure.
Les jeunes compagnies ou les spectacles en rodage recevront une attention particulière lors de la sélection.
Nous donnerons la priorité aux formes légères.

3 - Fonctionnement du "Grand ménage - OFF"

Le Off du festival se déroulera à La Tour d'Aigues les 19 et 20 avril 2025, entre 14h et 20h. Ce village a réuni le plus grand nombre de spectateurs sur l'édition 2024.
Sur les 2 jours, 12 créneaux horaires seront ouverts pour les compagnies Off.
Des espaces au cœur du village seront dédiés au "Grand ménage - OFF".
Le festival mettra à disposition un technicien professionnel pour accueillir les compagnies. (Le montage et le démontage doivent être assurés par la compagnie).

Un système de diffusion sonore peut être mis à disposition des compagnies, il devra être mutualisé entre les différentes compagnies.
L'organisation du festival décide seule des horaires de jeu, de montage et de démontage et des lieux de représentations. Les compagnies s'engagent à respecter les consignes du festival, en particulier les horaires.
Le festival ne prend en charge aucune rémunération, ni aucun droit lié (SACD, SACEM, SPEDIDAM) qui restent à la charge de la compagnie.
Les compagnies pourront "passer le chapeau" à l'issue de leur(s) représentation(s).

4 - Candidatures, sélection, délais…

Pour participer au "Grand ménage - OFF" vous devez poser votre candidature avant le 15 décembre 2024 en remplissant ce formulaire.

La compagnie devra fournir :
- un dossier du spectacle (liens vers des photos et/ou vidéos indispensables)
- la fiche technique du spectacle et un plan d'implantation

La sélection des spectacles sera communiquée avant le **10 janvier 2025**.
La compagnie s'engage à fournir ultérieurement et dans les temps les documents de communication nécessaires qui lui seront demandés, ainsi qu'une attestation d'assurance.

5 - Engagements du festival

Le festival s'engage dans le cadre de l'accueil des compagnies Off :
- à assurer la communication des spectacles présentés dans la communication du festival,
- à informer les professionnels, structures de diffusion, du programme off,
- à informer le public sur le mode d'indemnisation des compagnies accueillies,
- à prendre en charge les repas des compagnies le 19 avril midi et soir et le 20 avril à midi,
- à mettre à disposition des compagnies un hébergement de type camping pour les nuits du 18 au 19 et du 19 au 20 avril.

Informations
Pour toute demande d'information concernant "Le Grand ménage - OFF" vous pouvez contacter le 07 49 40 07 18 ou nous envoyer un courrier à contact@legrandmenage.fr